

Mercredi 20 mars 2019

Communiqué de presse

Amiante au lycée G Brassens de Villeneuve-Le-Roi

Le SNES FSU apporte son soutien aux personnels et usagers du lycée G. Brassens de Villeneuve-le-Roi. Ils ont pendant des années fréquenté un établissement comprenant des flocages amiantés dégradés.

Le SNES-FSU dénonce les erreurs d'appréciation et les minimisations successives des risques présentés par la présence de plus de 5000 m² de flocages amiantés.

La mobilisation des personnels de cet établissement, dans des conditions très difficiles, a été déterminante. Le SNES-FSU a accompagné et soutenu cette mobilisation par ses nombreuses interventions et alertes, notamment au sein du CHSCT de l'Académie de Créteil mais aussi ministériel, dans la mise au jour et la dénonciation des irrégularités constatées et pour la santé et la sécurité des personnels et des usagers. Le SNES-FSU revendique une meilleure prise en compte des risques liés à la présence de ce matériau cancérigène, responsable de trop de décès non reconnus dans l'Éducation Nationale, et en France.